

• **Sites et sols pollués :** L'Ineris vient de mettre en ligne un dossier thématique sur l'utilisation des phytotechnologies. Il est accessible à l'adresse : <https://www.ineris.fr/fr/les-risques/dossiers-thematiques/>

• **Économies d'eau :** L'EPTB du Bassin de la Vienne a réalisé un guide sur les économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics. Il s'adresse aux administrations, aux services publics, aux collectivités et autres structures publiques désireuses de maîtriser leur consommation en eau. Il est téléchargeable à l'adresse : <http://www.eptb-vienne.fr/Economies-d-eau.html>

• **Inondations :** Le Cerema vient de publier un ouvrage décrivant un éventail de mesures pour réduire la vulnérabilité aux inondations. Il prolonge ainsi le Référentiel national de vulnérabilité aux inondations en offrant des exemples pratiques pour faciliter la réalisation des mesures opérationnelles par les acteurs des territoires. <https://www.cerema.fr>

## Eau potable

### Une nouvelle filière pour l'usine d'Orly en 2021

**Le Conseil d'administration d'Eau de Paris a validé l'attribution du marché public pour la modernisation de l'usine de production d'eau potable d'Orly (Val-de-Marne). À l'horizon 2021, une nouvelle filière de traitement permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau de la capitale tout en anticipant les évolutions réglementaires, notamment en matière de traitement des substances dangereuses et des perturbateurs endocriniens.**

Le Conseil d'administration d'Eau de Paris vient d'autoriser la signature du marché relatif à la modernisation de l'usine d'Orly et à l'évolution de sa filière de traitement d'ici 2021, attribué au groupement Stereau/Razel Bec/Setec Hydratec/Les Ateliers Monique Labbé, pour un montant de 43 millions d'€.

Maillon essentiel de l'approvisionnement en eau de la capitale, l'usine couvre 25 % de la production d'eau potable d'Eau de Paris. Pilotée avec l'ensemble des autres unités de production d'Eau de Paris, elle peut produire à elle seule de 90.000 à 300.000 m<sup>3</sup>/j d'eau potable, selon la demande. Cette souplesse d'exploitation va encore être renforcée avec sa modernisation, grâce à la

possibilité d'un traitement par demi-usine. Ce fonctionnement plus fluide devrait avoir un impact positif sur la consommation d'énergie, ainsi que sur la sécurité d'approvisionnement en eau de la capitale.

Eau de Paris a par ailleurs souhaité anticiper les évolutions réglementaires, notamment en matière de traitement des substances dangereuses et des perturbateurs endocriniens (Bisphénol A et Beta-œstradiol). Actuellement, ce traitement est assuré par des filtres à charbon actif en grain. La nouvelle filière sera dotée de réacteurs à charbon actif à renouvellement continu. Cette technologie permet d'abattre un spectre plus large de micropolluants, notamment les polluants émergents. Le principe de double barrière de traitement est conservé avec une deuxième phase de traitement par réacteurs UV.

Les enjeux environnementaux n'ont pas été oubliés. Le bâtiment qui accueillera la nouvelle filière s'intégrera à ce site implanté en bord de Seine dans un espace préservé de 55 ha, tout en conciliant héritage du patrimoine industriel et modernité. Face aux défis du changement climatique et de protection de la ressource, le projet renforce la protection du site face aux crues centennales. La « transparence hydraulique »

de l'ouvrage est un impératif: il ne perturbera pas les mouvements naturels des eaux.

Toujours dans un souci de préservation de l'environnement, le séchage solaire des boues filtrées, dans les lagunes du site, va être pérennisé afin de limiter le recours aux réactifs chimiques et la consommation d'énergie. Le charbon actif sera réutilisé après régénération.

Cette modernisation va par ailleurs augmenter la capacité d'Eau de Paris à soutenir, en secours, les communes périphériques avec lesquelles elle est maillée, grâce à son réseau interconnecté en aval. L'usine d'Orly bénéficie en outre d'une réserve d'eau brute indépendante de la Seine, qui lui assure deux jours d'autonomie même en cas de pollution majeure du fleuve.

Après une première phase d'étude, les travaux devraient se dérouler d'avril 2019 à juillet 2021. La définition du programme fonctionnel des travaux, s'appuie sur le BIM, ou Building Information Modeling, un outil de modélisation numérique des informations ou données du bâtiment. Il permettra d'anticiper la maintenance et l'exploitation de l'usine et de mieux associer et coordonner les divers intervenants, tant internes qu'externes, grâce à sa dimension collaborative. ■

## SOLUTIONS TECHNIQUES

### Voirie

## Caniveaux : des équipements toujours plus simples à poser

Le caniveau poursuit sa mue. Cet équipement, bien plus technique qu'on ne l'imagine de prime abord, ne doit plus seulement répondre à des

besoins diversifiés et à de nombreux critères en matière de résistance, de sécurité, de durabilité, et de facilité d'accès. Il doit aussi être facile

et rapide à poser et s'intégrer pleinement aux projets architecturaux dans lesquels ils s'insèrent. C'est ce que démontrent les nouveautés

présentées en cette rentrée 2018.

Situés à l'interface de la chaussée et des réseaux, les caniveaux